
 CHÂPITRE X.

Description des Habitans de la Nouvelle-Zélande.

*Habitations , vêtemens , parure , alimens , cuisine
& manière de vivre.*

LA taille des habitans de la *Nouvelle-Zélande* est en général égale à celle des Européens les plus grands ; ils ont les membres forts , charnus & bien proportionnés ; mais ils ne sont pas aussi gras que les oisifs & voluptueux Insulaires des mers du Sud ; ils sont extraordinairement alertes & vigoureux , & on apperçoit dans tout ce qu'ils font , une adresse & une dextérité de main peu commune. J'ai vu quinze pagayes travailler du côté d'une pirogue avec une vitesse incroyable , & cependant les rameurs gardoient aussi exactement la mesure que si tous leurs bras avoient été animés par une ame commune. Leur teint en général est brun ; il y en a peu qui l'aient plus foncé que celui d'un Espagnol qui a été exposé au soleil , & celui du plus grand nombre l'est beaucoup moins. On n'apperçoit point dans les femmes la délicatesse d'organes qui est propre à leur sexe ; mais leur voix est d'une douceur remarquable , & c'est par-là qu'on les distingue principalement , car l'habillement des deux sexes est le même ; elles ont pourtant , comme les femmes des autres pays , plus de gaieté , d'enjouement & de vivacité dans

 ANN. 1770.
Mars.

ANN. 1770.

Mars.

la figure que les hommes. Les Zélandois ont les cheveux & la barbe noire ; leurs dents sont très-régulières & aussi blanches que l'ivoire. Ils jouissent d'une santé robuste & nous en avons vu plusieurs qui nous parurent fort âgés. Les traits des deux sexes sont beaux. Les hommes & les femmes semblent être d'un caractère doux & affable ; ils se traitent les uns les autres de la manière la plus tendre & la plus affectueuse, mais ils sont implacables envers leurs ennemis, à qui, comme je l'ai déjà remarqué, ils ne font point de quartier. Peut-être paroîtra-t-il étrange qu'il y ait des guerres fréquentes dans un pays où il y a si peu d'avantages à obtenir par la victoire, & que chaque district d'une contrée habitée par un peuple si pacifique & si doux, soit l'ennemi de tout ce qui l'environne. Mais il est possible que parmi ces Insulaires, les vainqueurs retirent de leurs succès plus d'avantages qu'on ne le croiroit au premier coup d'œil, & qu'ils soient portés à des hostilités réciproques par des motifs que l'attachement & l'amitié ne sont pas capables de surmonter. Il paroît par ce que nous avons déjà dit d'eux, que leur principale nourriture est le poisson, qu'ils ne peuvent se procurer que sur la côte de la mer, laquelle ne leur en fournit une quantité suffisante que dans un certain tems. Les tribus qui vivent dans l'intérieur des terres, s'il y en a quelques-unes, & même celles qui habitent la côte, doivent donc être souvent en danger de mourir de faim. Leur pays ne produit ni moutons, ni chèvres, ni cochons, ni bétail ; ils n'ont point de volailles apprivoisées, & ils ne connoissent pas l'art de prendre des oiseaux sauvages, en assez grand nombre pour

fournir à leur nourriture, si quelques voisins les empêchent de pêcher du poisson qui supplée à presque toutes les autres nourritures animales. Excepté les chiens, ils n'ont pour leur subsistance que les végétaux que nous avons déjà décrits, & dont les principaux sont la racine de fougère, les ignames & les patates; d'où l'on voit que, si ces ressources viennent à leur manquer, la détresse doit être terrible. Parmi les habitans de la côte eux-mêmes, plusieurs tribus doivent se trouver fréquemment dans une pareille disette, soit que leurs plantations n'aient pas réussi, soit qu'ils n'aient pas assez de provisions sèches dans la saison où ils ne peuvent rendre que peu de poissons. Ces réflexions nous mettent en état d'expliquer & le danger continuel où paroissent vivre tous les peuples de ce pays & le soin qu'ils prennent de fortifier tous leurs villages; on pourroit même rendre raison de l'horrible usage de manger ceux d'entr'eux qui sont tués dans les batailles; car le besoin de celui que la faim pousse au combat, absorbe toute humanité & étouffe tous les sentimens qui l'empêcheroient de se soulager en dévorant le corps de son adversaire. Il faut remarquer néanmoins que si cette explication de l'origine d'une coutume aussi barbare est juste, les maux dont elle est suivie ne finissent point avec la nécessité qui la fit naître. Dès que la faim eut introduit d'un côté cet usage, il fut nécessairement adopté de l'autre par la vengeance. Quel que soit le sentiment de certains Spéculatifs & Philosophes qui prétendent que c'est une chose très-indifférente que de manger ou d'enterrer le corps mort d'un ennemi, ainsi que de couvrir ou de

ANN. 1770.
Mars.

ANN. 1770.
Mars.

laisser nues la gorge & les cuisses d'une femme, & que c'est uniquement par préjugé & par habitude que la transgression de l'usage nous fait frissonner dans le premier cas, & rougir dans le second. En mettant à part la discussion de ce point de controverse, on peut affirmer avec vérité, que l'usage de manger de la chair humaine est très-pernicieux dans ses conséquences, relativement à nous ; il tend manifestement à extirper un principe qui fait la principale sûreté de la vie humaine, & qui arrête plus souvent la main de l'assassin, que ne peut le faire le sentiment du devoir ou la crainte de l'échafaud.

LA mort doit perdre beaucoup de son horreur chez ceux qui sont accoutumés à manger des cadavres, & l'homme que cette horreur naturelle ne retiendra point n'aura pas une grande répugnance à devenir meurtrier. Il est plus facile de surmonter la loi du devoir & la terreur du châtement, que les sentimens de la nature ou ceux qu'ont fait naître les préjugés de l'enfance & qu'a fortifiés une habitude continuelle. L'horreur qu'éprouve un meurtrier tient moins au crime de l'homicide en lui-même, qu'à ses effets naturels, & s'affoiblit à mesure qu'on se familiarise avec ces effets. Suivant nos loix & notre religion, l'assassinat & le vol sont punis par les mêmes supplices, & dans ce monde & dans l'autre ; cependant, parmi le grand nombre de ceux qui commettent un vol de propos délibéré, il y en a très-peu qui voulussent se rendre coupables d'un homicide de dessein prémédité, même pour se procurer de beaucoup plus grands avantages qu'ils

qu'ils n'en retireroient dans le premier cas. Mais on a les plus fortes raisons de croire que des hommes accoutumés à manger de la chair humaine, pourroient dépecer un cadavre avec aussi peu de répugnance & de scrupule qu'en éprouvent nos cuisinieres à découper un lapin mort; qu'il ne leur en coûteroit pas plus de commettre un assassinat qu'un vol; & que par conséquent, ils priveroient un homme de la vie avec aussi peu de remords que de sa propriété; ainsi les hommes, placés dans ces circonstances, deviendroient meurtriers pour des intérêts aussi légers que ceux qui les portent communément à voler. Si quelqu'un doute de la justesse de ce raisonnement, qu'il se demande à lui-même s'il ne se croiroit pas plus en sûreté avec un homme qui sent en lui-même une forte horreur pour la destruction de son semblable, soit par une fuite de l'instinct naturel qu'il n'a point étouffé, soit par des préjugés qu'il a acquis de bonne heure & dont l'énergie égale presque celle de la nature, qu'avec un autre qui, tenté de l'assassiner, ne seroit arrêté que par des considérations d'intérêt; car on peut réduire à des vues d'intérêt tous les motifs de simple devoir, puisqu'ils se terminent tous à l'espérance d'un bien ou à la crainte d'un mal.

ANN. 1770.
Mars.

CEPENDANT la situation & les circonstances où se trouvent ces peuples misérables, ainsi que leur caractère, serviroient à merveille ceux qui voudroient établir une colonie parmi eux. Ils ont besoin de secours par leur situation, & leur caractère les rend susceptibles d'amitié; & quoique puissent dire en

ANN. 1770.
Mars.

faveur de la vie sauvage, des hommes qui jouissent des dons de la nature dans une oisiveté voluptueuse, la civilisation seroit certainement un bonheur pour ceux à qui la nature ingrate fournit à peine leur subsistance, & qui sont obligés de s'entre-détruire continuellement afin de ne pas mourir de faim.

CES Peuples accoutumés à la guerre, quelle qu'en soit la cause, & regardant par habitude tous les étrangers comme des ennemis, étoient toujours disposés à nous attaquer, lorsqu'ils ne s'appercevoient pas de notre supériorité, ils n'en connoissoient d'autre d'abord que celle du nombre; & quand cet avantage étoit de leur côté, ils ne doutoient pas que tous nos témoignages de bienveillance ne fussent des artifices que la crainte & la fourberie nous faisoient mettre en usage pour les séduire & nous conserver. Mais lorsqu'ils furent une fois bien convaincus de nos forces, après nous avoir forcés à nous servir de nos armes à feu, quoique chargées seulement à petit plomb, & quand ils eurent reconnu notre clémence en voyant que nous ne faisons usage de ces instrumens si terribles que pour nous défendre nous-mêmes, ils devinrent tout d'un coup nos amis; ils eurent en nous une confiance sans bornes, & firent tout ce qui pouvoit nous engager à en user de même à leur égard. Il est encore remarquable que lorsqu'une fois il y eut un commerce d'amitié, établi entre nous, nous les surprîmes très-rarement dans une action malhonnête. Il est vrai que tant qu'ils nous avoient regardés comme autant d'ennemis qui ne venoient sur leur côte que

pour en tirer avantage , ils s'étoient servis sans scrupule de toutes sortes de moyens contre nous. C'est pour cela que lorsqu'ils avoient reçu le prix de quelque chose qu'ils offroient de nous vendre , ils retenoient tranquillement la marchandise & la valeur que nous avions donnée en échange , bien persuadés que c'étoit une action très-légitime que de piller des hommes qui n'avoient d'autre dessein que de les piller eux-mêmes.

ANN. 1770.
Mars.

J'AI remarqué plus haut que les Insulaires des mers du Sud n'avoient pas l'idée de l'indécence , soit par rapport aux objets , soit par rapport aux actions ; il n'en étoit pas de même des habitans de la *Nouvelle-Zélande* ; nous avons apperçu dans leur commerce & leur maintien , autant de réserve , de décence & de modestie , relativement à des actions qu'ils ne croient pourtant pas criminelles , qu'on en trouve parmi les peuples les plus civilisés de l'Europe. Les femmes n'étoient pas inaccessibleles , mais la manière dont elles se rendoient étoit aussi décente que celle dont une femme parmi nous cède aux desirs de son mari , & suivant leurs idées , la stipulation du prix de leurs faveurs est aussi innocente. Lorsque quelqu'un de l'équipage faisoit des propositions à une de leurs jeunes femmes , elle lui donnoit à entendre qu'elle avoit besoin du consentement de sa famille , & on l'obtenoit ordinairement au moyen d'un présent convenable. Ces préliminaires une fois établis , il falloit encore traiter la femme pendant une nuit avec beaucoup de délicatesse ; & l'amant qui s'avisait de prendre avec elle des libertés contraires

à ces égards , étoit bien sûr de ne pas réussir dans son projet.

ANN. 1770.
Mars.

UN de nos Officiers s'étant adressé, pour avoir une femme, à une des meilleures familles du pays, en reçut une réponse qui, traduite en notre langue, répond exactement à ces termes : « toutes ces jeunes femmes » se trouveront fort honorées de vos déclarations; mais » vous devez d'abord me faire un présent convenable, » & venir ensuite coucher une nuit à terre avec nous; » car la lumière du jour ne doit point être témoin » de ce qui se passera entre vous. »

J'AI déjà dit plus haut qu'ils ne sont pas aussi propres sur leurs personnes que les Otahitiens, parce que ne vivant pas dans un climat aussi chaud, ils ne se baignent pas si souvent. Mais l'huile dont ils oignent leurs cheveux, comme les Islandois, est ce qu'ils ont de plus dégoûtant. Cette huile est une graisse de poisson ou d'oiseau fondue; les habitans les plus distingués l'emploient fraîche, mais ceux d'une classe inférieure se servent de celle qui est rance, ce qui les rend presque aussi désagréables à l'odorat que des Hottentots. Leurs têtes ne sont pas exemptes de vermine, quoique nous ayons observé qu'ils connoissent l'usage des peignes d'os & de bois. Ils portent quelquefois ces peignes dressés sur leurs cheveux, comme un ornement; mode qui règne aujourd'hui chez les dames d'Angleterre. Les hommes ont ordinairement la barbe courte & les cheveux attachés au-dessus de la tête, & formant une touffe où ils placent

des plumes d'oiseaux de différentes manières & suivant leur caprice. Il y en a qui les font avancer en pointe de chaque côté des joues, ce qui rendoit à nos yeux leur figure difforme. Quelques-unes des femmes portent leurs cheveux courts, & d'autres les laissent flotter sur leurs épaules.

ANN. 1770.
Mars.

LES corps des deux sexes sont marqués des taches noires, nommées *Amoco*; ils emploient pour cela la même méthode dont on se sert à *Otahiti*, & qu'on y appelle *Tattow*; mais les hommes ont un plus grand nombre de ces marques que les femmes: celles-ci ne peignent en général aucune partie de leurs corps, si ce n'est les lèvres; cependant quelques-unes avoient ailleurs de petites taches noires. Les hommes, au contraire, semblent ajouter quelque chose toutes les années à ces bizarres ornemens; de sorte que plusieurs d'entr'eux qui paroissent d'un âge avancé étoient presque couverts de ces taches, depuis la tête jusqu'aux pieds. Outre l'*Amoco*, ils portent d'autres marques extraordinaires, qu'ils s'impriment sur le corps, par un moyen que nous ne connoissons pas: ce sont des fillons d'environ une ligne de profondeur & d'une largeur égale, tel qu'on en apperçoit sur un jeune arbre d'un an, où l'on a fait une incision. Les bords de ces fillons sont dentelés, toujours en suivant la même méthode, & devenus parfaitement noirs ils présentent un aspect effrayant. Le visage des vieillards est presque entièrement couvert de ces marques; les jeunes gens ne noircissent que leurs lèvres, comme les femmes; ils ont communément une tache noire sur

ANN. 1770.
Mars.

une joue & sur un œil , & ils procèdent ainsi par degrés, jusqu'à ce qu'ils deviennent vieux & par-là plus respectables. Quoique nous fussions dégoûtés de l'horrible difformité que ces taches & ces fillons impriment au visage de l'homme, cette *image de la Divinité*, nous ne pouvions nous empêcher d'admirer l'art & la dextérité avec laquelle ils les impriment sur leurs peaux. Les marques du visage sont ordinairement spirales ; elles sont tracées avec beaucoup de précision & même d'élégance , celles d'un côté correspondant exactement à celles de l'autre. Les marques du corps ressemblent un peu au feuillage de ces ornemens de ciselure ancienne , & aux circonvolutions des ouvrages à filigrane ; mais on apperçoit dans ces marques une telle fécondité d'imagination, que de cent hommes qui sembloient au premier coup-d'œil porter exactement les mêmes figures, nous n'en trouvâmes pas deux qui en eussent de semblables, lorsque nous les examinâmes de près. Nous observâmes que la quantité & la forme de ces marques étoient différentes dans les diverses parties de la côte ; & comme les Otahitiens les placent principalement sur les fesses , dans la *Nouvelle-Zélande* c'étoit quelquefois la seule partie du corps où il n'y en eût point , & en général elle étoit moins marquée que les autres.

Ces peuples ne teignent pas seulement leur peau , ils y appliquent aussi de la peinture ; car , comme je l'ai remarqué plus haut , ils barbouillent leurs corps avec de l'ocre rouge ; quelques - uns le frottent avec cette matiere sèche , d'autres l'appliquent en larges

taches , mêlé avec de l'huile , qui reste toujours humide ;
 aussi n'étoit-il pas possible de les toucher sans rem-
 porter des marques de peinture , de sorte que les per-
 sonnes de notre équipage qui donnoient quelques bai-
 sers aux femmes du pays , en portoient les traces ,
 empreintes sur le visage.

ANN. 1770.
 Mars.

L'HABILLEMENT d'un habitant de la *Nouvelle-Zélande* est , au premier coup-d'œil d'un étranger , le plus bisarre & le plus grossier qu'on puisse imaginer. Il est composé des feuilles d'une espèce de glayeul , décrit parmi les productions végétales de ce pays : ils coupent ces feuilles en trois ou quatre bandes , & , lorsqu'elles sont sèches , ils les entrelacent les unes dans les autres , & en forment une espèce d'étoffe qui tient le milieu entre le rozeau & le drap : les bouts des feuilles , qui ont huit ou neuf pouces , s'élevaient en saillie à l'endroit de l'étoffe , comme la peluche ou les nattes qu'on étend sur nos escaliers. Il faut deux pièces de cette étoffe , si on peut lui donner ce nom , pour un habillement complet : l'une est attachée sur les épaules avec un cordon , & pend jusqu'aux genoux : ils attachent au bout de ce cordon une aiguille d'os , qui passe aisément à travers les deux parties de ce vêtement de dessus & les joint ensemble : l'autre pièce est enveloppée autour de la ceinture & pend presque à terre. Les hommes ne portent pourtant que dans des occasions particulières cet habit de dessous ; mais ils ont une ceinture à laquelle pend une petite corde destinée à un usage très - singulier. Les Insulaires de la mer du Sud se fendent le prépuce ,

ANN. 1770.
Mars.

afin de l'empêcher de couvrir le gland ; les habitans de la *Nouvelle - Zélande* ramènent au contraire le prépuce sur le gland ; & afin de l'empêcher de se retirer par la contraction naturelle de cette partie , ils en nouent l'extrémité avec le cordon attaché à leur ceinture. Le gland paroissoit être la seule partie de leur corps qu'ils fussent soigneux de cacher ; ils se dépouilloient sans le moindre scrupule de tous leurs vêtemens excepté de la ceinture & du cordon ; mais ils étoient très-confus , lorsque , pour satisfaire notre curiosité , nous les priions de délier le cordon , & ils n'y consentirent jamais qu'avec des marques de répugnance & de honte extrêmes. Quand ils n'ont que leurs vêtemens de dessus & qu'ils s'accroupissent , ils ressemblent un peu à une maison couverte de chaume ; quoique cette couverture soit désagréable , elle est bien adaptée à la maniere de vivre d'hommes qui couchent souvent en plein air , sans avoir autre chose pour se mettre à l'abri de la pluie.

OUTRE l'espèce d'étoffe grossière dont nous venons de parler , ils en ont deux autres , qui ont la surface unie & qui sont faites avec beaucoup d'art , de la même maniere que celles qui sont fabriquées par les habitans de l'Amérique méridionale , & dont nous achetâmes quelques pièces à *Rio-Janeiro*. L'une de celles-ci est aussi grossière , mais dix fois plus forte que nos serpilleres les plus mauvaises ; pour la fabriquer ils en arrangent les fils à-peu-près comme nous. La seconde se fait en étendant plusieurs fils , près les uns des autres dans la même direction , ce qui compose



Tête d'un Guerrier de la Nouvelle Zélande.

Bonard Fecit

pe
ve
au
ro
pla
un
le
l

c
qu
chi
des
pos
avo
de pl
un q
perro
Tom

pose la chaîne, & par d'autres fils de traverse qui servent de trame; ces fils sont éloignés d'environ un demi-pouce les uns des autres, & ils ressemblent un peu aux morceaux de canne dont on fait de petites nattes rondes qu'on place quelquefois sur nos tables sous les plats. Cette étoffe est souvent rayée & elle a toujours une assez belle apparence, car elle est fabriquée avec les fibres de la même plante, qui est luisante comme la soie. Ils la manufacturent dans une espèce de châssis de la grandeur de l'étoffe qui a ordinairement cinq pieds de long & quatre de large; les fils de la chaîne sont attachés aux bouts du châssis; la trame se fait à la main, ce qui doit être un travail très-ennuyeux.

ANN. 1770.
Mars.

Ils font à l'extrémité de ces deux espèces d'étoffe, des bordures ou franges de différentes couleurs, comme celles de nos tapis. Ces bordures sont faites sur différents modèles, & travaillées avec une propreté & même une élégance qui doivent paroître surprenantes, si l'on considère qu'ils n'ont point d'aiguilles. Le vêtement dont ils tirent le plus de vanité, est une fourrure de chien; ils l'emploient avec tant d'économie, qu'ils la coupent par bandes, qu'ils cousent sur leur habit à quelque distance l'une de l'autre, ce qui prouve que les chiens ne sont pas abondans dans leur pays. Ces bandes sont aussi de diverses couleurs, & elles sont disposées de manière à produire un effet agréable. Nous avons vu, mais rarement, quelques habillemens ornés de plumes au lieu de fourrure, & nous en avons aperçu un qui étoit entièrement couvert de plumes rouges de perroquet.

ANN. 1770.
Mars.

J'AI déjà décrit l'habillement de l'homme qui fut tué, lorsque nous allâmes à terre pour la première fois dans la baie de *Pauvreté* ; mais pendant notre séjour nous n'avons remarqué qu'une autre fois le même vêtement ; ce fut dans le canal de la *Reine Charlotte*.

LES femmes, contre la coutume générale de leur sexe, semblent donner moins d'attention à leur habillement que les hommes. Elles portent ordinairement leurs cheveux courts comme je l'ai déjà dit, & lorsqu'elles les laissent croître, elles ne les attachent jamais sur le sommet de la tête ; elles n'y mettent pas non plus des plumes pour ornemens. Leurs vêtemens sont faits de la même matière & dans la même forme que ceux de l'autre sexe ; mais celui d'en bas enveloppe toujours leur corps, excepté quand elles entrent dans l'eau pour prendre des écrevisses de mer ; elles l'ôtent alors, mais elles ont grand soin de n'être pas vues par les hommes. Ayant débarqué un jour sur une petite Isle dans la baie de *Tologa*, nous en surprîmes plusieurs dans cette occupation. La chaste Diane & ses Nymphes ne peuvent pas avoir donné de plus grandes marques de confusion & de regret à la vue d'Actéon, que ces femmes en témoignèrent à notre approche. Les unes se cachèrent parmi des rochers, & le reste se tapit dans la mer jusqu'à ce qu'elles eussent fait une ceinture & un tablier des herbes marines qu'elles purent trouver ; & lorsqu'elles en sortirent, nous remarquâmes que même avec ce voile leur modestie souffroit beaucoup de notre présence. J'ai déjà parlé plus haut de la ceinture & du tablier qu'elles portent communément.

LES deux sexes percent leurs oreilles , & en aggrandissent les trous de manière qu'on peut y faire entrer au moins un doigt. Ils passent dans ces trous des ornemens de différente espèce , de l'étoffe , des plumes , des os de grands oiseaux & quelquefois un petit morceau de bois. Ils y mettoient ordinairement les clous que nous leur donnions , ainsi que toutes les autres choses qu'ils pouvoient y porter. Quelques femmes y mettent le duvet de l'albatros qui est aussi blanc que la neige & qui étant relevé , par devant & par derrière le trou , en une touffe presque aussi grosse que le poing , forme un coup - d'œil très - singulier & qui , quoique étrange , n'est pas désagréable. Outre les parures qu'ils font entrer dans les trous des oreilles , ils y en suspendent avec des cordons plusieurs autres tels que des ciseaux ou des aiguilles de tête de talc vert , auxquels ils mettent un très-haut prix , des ongles & des dents de leurs parents défunts , des dents de chien & toutes les autres choses qu'ils peuvent se procurer , & qu'ils regardent comme étant de quelque valeur. Les femmes portent aussi des brasselets & des colliers composés d'os d'oiseaux , de coquillages ou d'autres substances , qu'elles prennent & qu'elles enfilent en chapelet. Les hommes suspendent quelquefois à un cordon qui tourne autour de leur cou , un morceau de talc vert , ou d'os de baleine , à-peu-près de la forme d'une langue , & sur lequel on a grossièrement sculpté la figure d'un homme ; ils estiment fort cet ornement. Nous avons vu un Zélandois dont le cartilage qui sépare les narines & que les anatomistes appellent *septum nasi* , étoit percé , & il y avoit

ANN. 1770.

Mars.

ANN. 1770.
Mars.

fait passer une plume qui s'avançoit en faillie de chaque côté sur les joues. Il est probable qu'il avoit adopté cette singularité bisarre comme un ornement ; mais parmi tous les Indiens que nous avons rencontrés , aucun n'en portoit de semblable ; nous n'avons pas même remarqué à leurs nés de trou qui pût servir à un pareil usage.

Habitations.

LEURS habitations sont les plus grossiers & les moins industrieux de leurs ouvrages : excepté en grandeur , elles sont à peine égales au chenil des chiens en Angleterre. Elles ont rarement plus de dix-huit ou vingt pieds de long , huit ou dix de large , & cinq ou six de haut , depuis la poutre , qui se prolonge d'une extrémité à l'autre , & qui forme le faite jusqu'à terre. La charpente est de bois , & ordinairement de perches minces ; les côtés & le toit sont composés d'herbes sèches & de foin , & il faut avouer que le tout est joint ensemble avec bien peu de solidité. Il y en a quelques-unes garnies en-dedans d'écorces d'arbres , de sorte que dans un tems froid elles doivent procurer un très-bon asyle. Le toit est incliné comme celui de nos granges ; la porte est à une des extrémités & n'a que la hauteur suffisante pour admettre un homme , qui se traîne en y entrant sur ses mains & ses genoux. Près de la porte il y a un trou carré qui sert à la fois de fenêtre & de cheminée ; car le foyer est à cette extrémité , à peu près au milieu de l'habitation , & entre les deux côtés. Dans quelque partie visible , & ordinairement près de la porte , ils attachent une planche couverte de sculpture à leur manière. Cette planche a

pour eux autant de prix qu'un tableau en a pour nous. Les côtés & le toit s'étendent à environ deux pieds en dehors de chaque extrémité, de manière qu'ils forment une espèce de porché où il y a des bancs pour l'usage de la famille. La partie du terrain qui est destinée pour le foyer est enfermée dans un carré creux entouré de petites cloisons de bois ou de pierre, & c'est au milieu qu'on allume le feu. Le long des côtés, dans l'intérieur de l'habitation, ils étendent un peu de paille sur laquelle ils se couchent.

ANN. 1770.
Mars.

LEURS meubles & ustensiles sont en petit nombre, & un coffre les contient ordinairement tous, si l'on en excepte leurs paniers de provisions, les citrouilles où ils conservent de l'eau douce, & les maillets dont ils battent leur racine de fougère; ceux-ci sont déposés communément en dehors de la porte. Quelques outils grossiers, leurs habits, leurs armes, & les plumes qu'ils mettent dans leurs cheveux, composent le reste de leurs trésors. Ceux qui sont d'une classe distinguée & dont la famille est nombreuse, ont trois ou quatre habitations enfermées dans une cour; les cloisons en sont faites avec des perches & du foin, & ont environ dix ou douze pieds de hauteur.

Meubles.

LORSQUE nous étions à terre, dans le canton appelé *Tolaga*, nous vîmes les ruines ou plutôt la charpente d'une maison qui n'avoit jamais été achevée, & qui étoit beaucoup plus grande qu'aucune de celles que nous avons trouvées ailleurs; les côtés en étoient ornés de plusieurs planches sculptées & beaucoup mieux travaillées que nous n'en avons encore vu;

ANN. 1770.
Mars. mais nous n'avons pas pu favoir à quel usage elle avoit été commencée, & pourquoi on ne l'avoit point finie.

QUOIQUE ces Peuples soient assez bien défendus de l'inclémence du tems dans leurs habitations, lorsqu'ils font des excursions pour chercher des racines de fougère, ou pêcher du poisson, ils paroissent ne s'embarraffer en aucune manière d'avoir un abri. Ils s'en font quelquefois un contre le vent; d'autres-fois ils ne prennent pas même cette précaution; ils couchent sous des buissons avec leurs femmes & leurs enfans, leurs armes rangées autour d'eux, ainsi que je l'ai déjà décrit. La troupe de quarante ou cinquante Indiens que nous vîmes à la baie de *Mercur*, dans un district que les Naturels du pays appellent *Opoorage*, ne construisit jamais le moindre abri pendant que nous y étions, quoique la pluie tombât quelquefois pendant vingt-quatre heures sans discontinuer.

Alimens. Nous avons déjà fait l'énumération de ce qui compose leurs alimens. La racine de fougère est le principal; elle leur sert de pain; elle croît sur les collines, & c'est à peu près la même que celle que produisent les communes élevées d'Angleterre, & qu'on appelle indifféremment en Anglois *Fern*, *Bracken*, ou *Brakes*. Les oiseaux qu'ils mangent les jours de régal, consistent sur-tout en pingoins, albatros, & en un petit nombre d'autres espèces dont on a parlé dans le cours de cette relation.

Cuisine. COMME ils n'ont point de vase où ils puissent faire

bouillir de l'eau , ils n'ont d'autre manière d'apprêter les alimens que de les cuire dans une espèce de four ou de les rôtir. Ils font des fours semblables à ceux des Insulaires des mers du Sud ; & nous n'avons rien à ajouter à la description qui a déjà été donnée de leur manière de rôtir les alimens , sinon que la longue broche à laquelle ils attachent la viande , est placée obliquement vers le feu ; pour cela , ils engagent l'extrémité de la broche sous une pierre , & ils la soutiennent à - peu - près dans le milieu avec une autre ; selon qu'ils approchent plus ou moins de l'extrémité cette seconde pierre , ils augmentent ou diminuent comme il leur plaît , le degré d'obliquité de la broche.

ANN. 1770,
Mars.

J'AI observé ailleurs qu'au Nord de la *Nouvelle-Zélande* , il y a des plantations d'ignames , de pommes de terre & de cocos ; mais nous n'en avons point vu de pareilles au Sud. Les habitans de cette partie du pays doivent donc vivre uniquement de racine de fougère & de poisson , si l'on en excepte les ressources accidentelles & rares qu'ils peuvent trouver dans les oiseaux de mer & les chiens. Il est certain qu'ils ne peuvent pas se procurer de la fougère & du poisson dans toutes les saisons de l'année , puisque nous en avons vu des provisions sèches mises en tas , & puisque quelques-uns d'eux témoignèrent de la répugnance à nous en vendre , sur-tout du poisson , lorsque nous avions envie d'en acheter pour l'embarquer. Cette circonstance paroît confirmer le sentiment où je suis que ce pays fournit à peine à la subsistance de ses habitans , que la faim porte en conséquence à des hostilités

ANN. 1770.
Mars.

continuelles , & excite naturellement à manger les cadavres de ceux qui ont été tués dans les combats.

Nous n'avons pas découvert qu'ils aient d'autre boisson que de l'eau ; si réellement ils ne font point usage de liqueurs enivrantes , ils font en ce point plus heureux que tous les autres peuples que nous avons visités jusques-là , ou dont nous ayions jamais entendu parler.

Comme l'intempérance & le défaut d'exercice sont peut-être l'unique principe des maladies critiques ou chroniques , il ne paroîtra pas surprenant que ces peuples jouissent sans interruption d'une santé parfaite. Toutes les fois que nous sommes allés dans leurs bourgs , les enfans & les vieillards , les hommes & les femmes se rassembloient autour de nous , excités par la même curiosité qui nous portoit à les regarder ; nous n'en avons jamais apperçu un seul qui parût affecté de quelque maladie ; & parmi ceux que nous avons vu entièrement nus , nous n'avons jamais remarqué la plus légère éruption sur la peau , ni aucune trace de pustules ou de boutons. Lorsqu'ils vinrent près de nous dans les premières visites , & que nous observâmes sur différentes parties de leur corps des taches blanches , qui sembloient former une croûte , nous crûmes qu'ils étoient lépreux , ou au moins attaqués violemment du scorbut , mais en examinant ces marques de plus près , nous trouvâmes qu'elles provenoient de l'écume de la mer qui , dans le passage , les avoit mouillés , & qui , s'étant desséchée , avoit laissé sur la peau des sels en fine poudre blanche.

Nous

NOUS avons fait mention plus haut d'une autre preuve de la fanté de ces peuples , en parlant de la facilité avec laquelle des blessures très-récentes se guérissent & se cicatrisèrent. Lorsque nous examinâmes l'homme qui avoit reçu une balle de fusil à travers la partie charnue du bras , sa blessure paroissoit en si bon état & si près d'être guérie , que si je n'avois pas été sûr qu'on n'y avoit rien mis , j'aurois , pour l'intérêt de l'humanité , pris des informations sur les plantes vulnéraires , & sur les pratiques chirurgicales du pays.

ANN. 1770.
Mars.

CE qui prouve encore que les habitans de ce pays sont exempts de maladie , c'est le grand nombre de vieillards que nous avons vus , & dont plusieurs , à en juger par la perte de leurs cheveux & de leurs dents , sembloient être très-âgés : cependant aucun d'eux n'étoit décrépité , & quoiqu'ils n'eussent plus dans les muscles autant de force que les jeunes , ils n'étoient ni moins gais ni moins vifs.

